

Fondation Allianz Institut de France

Appel à candidature 2014
pour le Prix de Recherche

www.allianz.fr

Créé en 1984, le Prix de Recherche de la Fondation Allianz - Institut de France est destiné à récompenser chaque année le responsable de recherches médicales ou biomédicales, fondamentaliste ou clinicien, dont l'œuvre scientifique importante conduit ou peut conduire à des applications susceptibles d'accroître l'espérance de vie par des actions préventives ou curatives, et à faciliter ses travaux. Le Prix peut être attribué à un chercheur travaillant à l'étranger lorsque l'origine ou le développement de ses travaux a été effectué en liaison étroite avec des équipes françaises.

Montant : en 2014 le prix attribué est de 75 000 €.

Modalités d'attribution :

Il appartient à la commission scientifique de la Fondation Allianz - Institut de France et à son Président, le Professeur Guy Vincendon, de mobiliser des grandes institutions de recherche et de susciter des candidatures.

Tout chercheur, dont l'œuvre répond aux critères d'attribution requis et qui se porte candidat, doit faire parrainer sa candidature par une personnalité scientifique de renommée internationale.

La commission sera particulièrement attentive aux retombées pratiques déjà existantes ou potentielles des travaux des candidats dans le domaine de la santé.

Le candidat doit avoir moins de 60 ans lors du dépôt du dossier.

Sont cependant exclus :

- Les membres et correspondants de l'Académie des Sciences.
- Tout candidat ayant postulé trois fois au cours des cinq dernières années.

En cas de développements nouveaux de ses travaux, le candidat pourrait toutefois se représenter en respectant un intervalle de quatre ans après sa troisième candidature.

- Les candidatures conjointes.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2014.

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature, déposé en 15 exemplaires, comprend :

1. le curriculum vitae du responsable de l'équipe ;
2. le nom des membres de l'équipe, leurs titres et qualité ;
3. l'exposé des recherches réalisées et les résultats obtenus. Il est demandé de mettre particulièrement l'accent sur les retombées de ces recherches ;
4. les tirés à part des deux ou trois publications les plus significatives ;
5. la liste chronologique des publications scientifiques des cinq dernières années ;
6. tout document propre à éclairer la Commission Scientifique sur la nature, la qualité des travaux et leurs applications ;
7. une lettre de parrainage d'une personnalité scientifique de renommée internationale ;
8. le candidat devra indiquer s'il a déjà reçu des récompenses pour ses travaux et s'il est candidat ou est pressenti pour faire acte de candidature à un prix français ou international.

Le dossier de candidature est à adresser au Président de la Commission Scientifique de la Fondation Allianz - Institut de France
87, rue de Richelieu, Case Courrier A 423 - 75113 Paris cedex 02.

Renseignements complémentaires auprès de Franck Frommer, tél. : 01 44 86 29 42,
mail : fondation@allianz.fr ou en consultant les sites www.allianz.fr et institut-de-france.fr.

Avec vous de A à Z

Allianz 

Allianz Vie - Société anonyme au capital de 643 054 425 euros. 340 234 962 RCS Paris.
N° TVA intracommunautaire : FR 88 340 234 962. Matricule ACPR 502 0002.
Allianz IARD - Société anonyme au capital de 991 967 200 euros. 542 110 291 RCS Paris.
N° TVA intracommunautaire : FR 76 542 110 291. Matricule ACPR 402 0200.
Entreprises régies par le Code des assurances. Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris.